

Sommaire

Page 1

✕ **Éditorial**

- *La Covid ne doit pas nous inhiber : participons, soyons audibles*

Page 2

✕ **Mobilités**

- *Infrastructures cyclables dans Cœur d'Essonne : enfin un vrai départ ?*

Page 3 et 4

✕ **Biodiversité**

- *Comment arrêter le mitage qui gangrène l'Ouest de notre commune ?*

Page 4

✕ **Avenir de Brétigny**

- *Quel centre-ville pour demain*

Page 5

✕ **Biodiversité**

- *Opération 30 000 arbres : À quand la reprise ?*

Page 6

✕ **Aménagement**

- *Redynamisation de La Base : l'ADEMUB demande une nette amélioration du projet*

ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19/11/2002)

Directeur de publication : Gilles Lecatre

Rédacteur en chef : Hubert Anquetin

Imprimerie Lefèvre

16 rue Denis Papin / ZA des Montatons
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ISSN : en cours

Éditorial

LA COVID NE DOIT PAS NOUS INHIBER ! PARTICIPONS, SOYONS AUDIBLES !

D'importantes orientations seront prises prochainement. Elles devront tirer les enseignements de la crise sanitaire liée la pandémie. Crise qui n'est pas sans lien avec la destruction de la biodiversité animale et végétale, bouclier protecteur de l'homme, et avec la multiplication très importante des échanges et des voyages. Crise sanitaire, qui entraîne une crise économique et sociale sans précédent, laquelle s'ajoute à une autre crise, plus ancienne, plus lente et tout aussi sournoise : le dérèglement climatique avec l'effondrement du vivant, qui sera infiniment plus destructrice que la Covid 19.

Afin d'esquisser le(s) chemin(s) vers l'horizon 2040-2050, l'Institut Paris Région a engagé courant mars-avril, une série de rencontres et d'entretiens pour initier un nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). Document capital de planification stratégique, il a pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique, l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de l'Île-de-France. Un peu la quadrature du cercle.

L'ADEMUB partage la contribution de notre fédération régionale FNE Île-de-France à cette consultation pour un SDRIF véritablement respectueux de l'environnement. Ce nouveau SDRIF devra se montrer à la hauteur des accords de Paris sur le climat, visant la neutralité carbone en 2040, mais surtout contribuer à l'adaptation au réchauffement en cours et lutter contre l'effondrement du vivant sur toute la région.

Un des **modérateurs** les plus importants de ce réchauffement est **le végétal** qui, tout en captant le gaz carbonique, diminue fortement la chaleur au sol. Assurer la végétalisation de tout le territoire pour faire face au changement climatique en garantissant 40 % d'espaces de nature dans tous les quartiers urbains.

Un autre **modérateur** essentiel est **l'eau**. Il convient de respecter le lit majeur des cours d'eau, en préservant les espaces inondables dans les zones prévues à cet effet, dans le cadre de solutions fondées sur la nature. Notre fédération Essonne Nature Environnement (ENE) travaille actuellement à l'élaboration d'un livre mémoire sur le bassin de l'Essonne et souhaite recueillir le maximum d'informations notamment sur l'histoire autour du bassin de l'Orge au niveau de Brétigny et alentour. Une participation à la consultation sur le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie pour la période 2022-2027 est ouverte jusqu'en septembre. Il nous incombe d'y participer.

L'addition de ces actions sur ces modérateurs permettra d'accroître la résilience de nos villes.

Le nouveau SDRIF devra repenser l'aménagement du territoire à partir de bassins de vie mixte pour limiter les déplacements pendulaires qui accroissent sans cesse la demande de transport. Le nouveau SDRIF devra freiner cette volonté de croissance inconditionnelle, qui a pris le pas sur l'aménagement durable du territoire, la qualité de vie des habitants et la préservation des espaces naturels, alors que la surdensification affecte le cadre de vie et la santé des habitants et empêche l'adaptation des villes au changement climatique.

(Suite de l'Édito en page 2)

Pour l'instant, nombre de projets en Île-de-France sont en contradiction flagrante avec ces ambitions. À Brétigny, le projet de data center, gigantesque radiateur, en est l'exemple, ainsi que les projets immobiliers (Charcoix au Plessis-Pâté : 500 logements sur 15 ha de terre cultivée encouragés par la Région, ZAC des Belles Vues à Arpajon et Ollainville, etc) et le projet d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) en provenance des travaux du grand Paris (ISDI de Saint Hilaire dans l'Essonne) se multiplient sur les terres agricoles ou naturelles des environs.

Une nouvelle approche de l'urbanisme fondée sur l'analyse des réseaux écologiques doit remplacer la logique de densification à tout prix, alors que celle-ci ne parvient même pas à freiner l'extension des zones urbaines. L'État veut accélérer la politique d'utilisation des friches urbaines et industrielles. Souhaitons qu'il y réussisse. Les politiques territoriales doivent définitivement s'inverser et enfin prendre en compte la qualité de vie des habitants.

L'ADEMUB a interpellé les candidats du canton de Brétigny aux élections départementales pour connaître leurs positions sur les principales problématiques environnementales qui concernent les compétences du Conseil départemental et qui pèseront sur notre devenir.

Mobilités

INFRASTRUCTURES CYCLABLES DANS CŒUR D'ESSONNE : ENFIN UN VRAI DÉPART ?

Ça commence à bouger dans nos communes. On l'attendait depuis 10 ans. Si on veut arrêter les dégâts provoqués par l'usage abusif de l'automobile et le développement d'infrastructures conçues uniquement pour elle, il fallait peut-être s'y mettre du côté de nos édiles.



Le Plan Vélo. Ce fameux Plan Vélo, tant annoncé, commence à se profiler à l'horizon. Les premiers travaux devraient démarrer en juin 2021. Chaque commune (il y en a 21) aura, pour commencer, son petit bout d'itinéraire cyclable. Brétigny-sur-Orge avait pris un peu d'avance et inauguré la campagne avec son itinéraire n° 1 allant du rond-point du Bel Hutin à Maison Neuve par Rozanoff et la Commune de Paris. Nous avons pu donner notre avis, mais le projet soumis à subvention (70 % dont 60 % pour la Région et 10 % pour le Département) n'est pas vraiment conforme à nos attentes. La formule adoptée correspond plutôt à une adaptation rigide à la réglementation qu'aux besoins bien compris des usagers. On verra bien à l'usage.

Viennent dans la foulée Saint-Michel-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Égly/Ollainville, Sainte-Geneviève-des-Bois... et tous les autres. Il faut dire

qu'à la différence de Brétigny-sur-Orge, qui y travaille depuis des années, la plupart des autres communes n'avaient pratiquement rien fait jusqu'à présent pour le vélo. C'est donc souvent quelques petits kilomètres pour le vélo dans un réseau communal de rues qui fait des dizaines, voire des centaines de kilomètres. Cela veut dire que la tâche est immense et qu'il faudra bien mettre les bouchées doubles.

L'ADEMUB (avec d'autres associations, membres ou non de la FCDE) s'y attellera. Ça demande du temps d'aller voir chaque itinéraire sur le terrain, d'examiner ce qu'il faut faire et ne pas faire, de se préoccuper du confort et de la sécurité des cyclistes (sans jamais oublier les piétons), de proposer les aménagements adéquats ou de demander des modifications aux aménagements prévus. Bref, nous n'allons pas chômer dans les années à venir. **Et seront les bienvenus,**

pour nous donner un coup de main, tous ceux parmi vous qui veulent œuvrer en faveur du vélo dans nos villes !

La Base et ses accès. Tous savent que La Base 217 devient une zone d'activité de plus en plus importante. Mais alors, pour y pénétrer et y circuler à vélo (comme à pied), ce n'est pas simple. Nous l'avons fait savoir et demandé, lors de la récente enquête publique, que soit remédié à cette carence au plus vite. Nous avons, entre autres, beaucoup insisté sur l'accès Nord, du Plessis-Pâté, Bondoufle et Vert-le-Grand.

Ainsi, le Conseil départemental de l'Essonne s'est engagé à prolonger la piste cyclable de la RD 19 jusqu'à Vert-le-Grand en longeant la RD 19, la R312 et la RD 31, alors qu'elle s'arrête depuis des années à l'entrée de l'IRBA à Brétigny-sur-Orge, avec, pour chaque entrée dans la Base, un accès direct et séparé du flux automobile.

On nous promet la réalisation entre 2023 et 2026. C'est bien loin. Espérons, qu'au gré des élections diverses à venir, ce beau projet sera mené à son terme.



COMMENT ARRÊTER LE MITAGE QUI GANGRÈNE L'OUEST DE NOTRE COMMUNE ?

Mitage : C'est le sort que subit le quartier des Joncs Marins depuis des années. Après une accalmie, le mitage recommence de plus belle et s'étend au Bois Badeau.



Défrichement illégal



Dépôts sauvages



Constructions illégales



Caravanage illégal

Images tirées du site de la Safer-IDF

Depuis deux ans, nous avons repéré, chemin de la Marinière, la préparation minutieuse et systématique de l'intrusion et de l'occupation illégale d'une parcelle classée en zone naturelle (Na dans le PLU) avec dépose de la barrière interdisant l'accès du chemin.

Malgré tous nos avertissements et toutes nos propositions auprès de la mairie, rien n'a pu empêcher l'arrivée, par ce chemin interdit aux véhicules, de quelques caravanes et leur installation, avec l'aménagement adéquat (clôture, portail...). Bien sûr, on prend ses aises. Impunément.

Et ça continue. Nous avons découvert, il y a un plus d'un mois, qu'une parcelle, classée en zone naturelle boisée, classée Na et débouchant sur la rue de Valorge, avait été totalement déboisée et complètement dévastée par des engins de chantier. Là encore, malgré nos interventions auprès des élus, rien n'a bougé.

Mais le pire est arrivé : 1,4 ha de zone naturelle déboisé et rasé.

Voilà qu'à nouveau, en ce début d'avril, est arrivé le pire : **le déboisement intégral, par de gros engins de chantier, de 3 parcelles contigües d'une surface totale d'1,4 ha.** Cela s'est passé au carrefour des chemins de la Mare aux Pigeons et du Bois Badeau. Le terrain ressemble aujourd'hui à une morne plaine dévastée, hérissée de plusieurs meules gigantesques de copeaux, prêtes à être évacuées par les camions. Et vous savez quel est le classement de ces parcelles ? En **zone naturelle** (Na au PLU) bien sûr, avec la stricte interdiction de défricher et d'abattre les arbres.

Consternés par cet acte sauvage, les riverains ont fortement réagi et créé un collectif qui a fait signer une pétition dans le quartier, pétition qui a été présentée au Maire par 17 personnes au marché du dimanche 4

avril. Le Maire leur a promis une réponse dans les 10 jours. **Depuis la Ville a porté plainte contre X. L'ADEMUB apporte son soutien total à l'initiative prise par ces citoyens et a également porté plainte.** Elle est prête à travailler avec le collectif pour la protection de nos **espaces naturels.**

Notre proposition : la Ville doit préempter ces parcelles et les classer, dans le cadre de la révision du PLU, en espace boisé classé (EBC) à créer.

Encore des destructions d'arbres en perspective.

Il existe, en bordure du chemin Alcyme Bourgeron, à deux pas de l'avenue de Romilly, autour d'une habitation, un magnifique parc boisé de 3 900 m², qui compte une bonne quarantaine d'arbres et d'arbustes dignes d'intérêt, dont l'âge varie de 25 à 70-80 ans.

Notons que de nombreux oiseaux hantent ces lieux de calme et de verdure : mésanges, rouges-gorges, pinsons, fauvettes, piverts...

Or, tout cela est menacé de disparition à plus ou moins court terme.

Cet espace vert a le malheur de se trouver en bordure de la ZAC de Bois-Badeau et devra laisser normalement la place à une route, à quelques pavillons et à un petit immeuble. Quelle compensation peut-on espérer ? Et de toute manière, comment suppléer à la disparition définitive d'arbres au sommet de leur croissance ? C'est impossible.

Question : était-il nécessaire de supprimer un espace vert remarquable supplémentaire, cela à l'initiative de la Collectivité, pour faire passer une route qu'avec un peu d'imagination on aurait pu faire passer ailleurs, là où il n'existe rien qu'un champ en friche, et conserver cette

partie de l'allée Alcyme BOURGERON en chemin, permettant aux écoliers, piétons et cyclistes, de rejoindre le nouvel établissement scolaire en toute sécurité ?

Cette politique d'aménagement nous inquiète, ce d'autant plus qu'elle s'ajoute à toutes les disparitions en cours depuis quelques années sans que personne ne semble s'en émouvoir, d'arbres, de haies, de clôtures végétales jusque dans la partie urbanisée de la ville.

« Il faut recenser les arbres remarquables, planter 30 000 arbres » nous dit-on. Oui, certes, mais quelles règles, effectivement appliquées, seront en mesure de mettre fin à la «dévégétalisation» rampante qui menace nos zones vertes et même nos zones habitées ? Car les arbres et les espaces verts sont un élément indispensable dans notre combat contre le réchauffement climatique.



Photos : en haut à gauche, arbres trentenaires avant coupe illégale. En haut à droite et au-dessous, terrain après sacage.

L'avenir de Brétigny-sur-Orge

Quel centre-ville pour demain ?

Redynamiser le centre-ville, en refaire un lieu d'échanges et de convivialité, apaiser la circulation et réduire l'omniprésence de l'automobile qui occupe 70% de l'espace public.



Il faut rendre aux piétons et aux circulations douces (vélo, poussette, trottinette, fauteuil roulant, déambulateur...) l'espace qui leur revient. Nous voulons pouvoir enfin respirer un air moins pollué et réduire toutes les nuisances sonores.

Le centre-ville doit être réaménagé dans ce but avec pour ambition de le rendre plus verdoyant et naturel.

L'ADEMUB a entrepris une réflexion de fond sur le sujet. Un groupe de travail a été mis sur pied. Nous faisons appel à tou-

tes les bonnes volontés, à tous ceux qui veulent faire ce travail de réflexion et de proposition avec nous.

Prendre contact avec Gilles LECATRE au 06 80 54 38 85

Bon vent et bonne retraite Dominique !

Dominique DEBOISE a été président de l'ADEMUB de 2001 à 2015.

Il a choisi de vivre sa retraite dans une autre belle région de France. Notre seule consolation est qu'il la fera aussi profiter de ses bons et loyaux services pour la défense de l'environnement.

Cher Dominique, un grand MERCI pour tout le travail accompli au sein de l'ADEMUB !

OPÉRATION 30 000 ARBRES : À QUAND LA REPRISE ?

Dans son magazine Paroles de janvier 2021, la Ville dressait un bref bilan, un tantinet généreux⁽¹⁾, de la campagne de plantations à fin 2020. On nous promettait une reprise prochaine des opérations, de conserve avec l'ADEMUB, notamment pour le recensement des arbres remarquables. Or...



...Or, durant l'été dernier, le responsable de cette opération à la mairie, a quitté son poste. Et nous ignorons encore aujourd'hui qui lui a succédé.

Il est évident que, tant que nous n'aurons reçu aucun signe de la mairie, nous ne pourrons travailler sagement sur ce dossier.

Nous allons néanmoins entreprendre dès à présent un travail de repérage des espaces à boiser ou à protéger du déboisement, sans omettre de faire des propositions quant aux essences à privilégier dans un contexte où le réchauffement et le dérèglement climatique exigent un choix plus adapté en ce domaine. Il suffit de constater la disparition de certaines essences, comme le bouleau par

exemple, pour comprendre l'urgence d'une politique adéquate.

Nous faisons d'ailleurs appel à toutes les bonnes volontés, aux amoureux de la nature et des arbres pour nous donner un coup de main dans ce travail d'investigation⁽²⁾.

Une chose nous inquiète tout particulièrement : la «dévégétalisation» sournoise de la partie urbanisée de notre ville. Partout, au gré d'un bétonnage et d'une artificialisation progressive de parcelles et d'une concentration anarchique et indésirable, on voit disparaître petit à petit arbres et verdure, haies, clôtures végétales. Trop souvent un élagage consiste à ébrancher brutalement ou éêter des arbres qui perdent ainsi toute esthétique et toute valeur. Rien, aujourd'hui, ne peut empêcher un propriétaire de déboiser sa parcelle en dépit des règles d'urbanisme qui l'interdisent. Il nous semble urgent de trouver une parade à une telle destruction.

Cela doit représenter une priorité pour ceux qui nous gouvernent tant nationalement que localement.

1- Les estimations portaient sur 5 840 arbres au total. Nous avons, dans le n° 70 de notre journal d'information ADEMUB iNFOs, de février 2021, fait une analyse de ces chiffres en précisant que ceux-ci nous paraissent optimistes dans la mesure où l'on avait oublié de répertorier tous les arbres morts, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

2- Nous avons réalisé, le 12 juin dernier, sous la forme d'une mini-randonnée sur le terrain, une première opération d'investigation et de repérage pour mieux connaître la réalité de la biodiversité dans notre ville.



REDYNAMISATION DE LA BASE : L'ADEMUB DEMANDE UNE NETTE AMÉLIORATION DU PROJET



L'enquête publique portant sur l'étude d'impact du projet d'aménagement de l'ex-Base 217 s'est déroulée du lundi 15 mars au vendredi 16 avril 2021.

C'est en 2012 que 300 hectares de l'ex-base aérienne 217 sont cédés par l'État pour l'Euro symbolique à la communauté d'Agglomération du Val d'Orge (devenue depuis Cœur d'Essonne Agglomération) en échange d'un CRDS (Contrat de Redynamisation d'un Site de Défense).

Le Contrat de redynamisation du site de défense (CRSD), signé en mars 2012, prévoyait, pour l'avenir, de constituer un territoire autour des valeurs de la recherche et développement et de l'innovation, telles étaient les belles ambitions initiales. À la place nous avons des entrepôts logistiques tels qu'AMAZON, PARCOLOG, des activités exclues au

départ car induisant encore plus de trafic routier.

La concertation a montré les inquiétudes de la population sur le refus d'une urbanisation excessive, la congestion routière et les problèmes de transports publics.

L'ADEMUB dans son avis sur l'étude d'impact démontre le flou entre les objectifs affichés et les mesures prises pour les atteindre. Vous en trouverez le **détail sur notre site : <https://ademub.asso.fr/2021/05/22/la-base-217-enquete-publique/>**

Après examen du dossier, l'ADEMUB donne à cette étude un avis défavorable pour les raisons suivantes :

- L'incohérence des documents fournis,
- Le flou entre les objectifs affichés et les mesures prises pour les atteindre,

- Le besoin d'améliorer significativement l'utilisation des énergies renouvelables,
- Le besoin d'améliorer le réseau des circulations douces autour et à l'intérieur de La Base,
- Le besoin de clarifier la gestion de l'eau dans tous les domaines,
- Le besoin de clarifier la limite en artificialisation,
- Le besoin de clarifier la répartition des 300 hectares de La Base,
- Le besoin de refaire les études de circulation et de bruit avec des estimations réalistes,
- Le besoin de clarifier le devenir global des terrains de l'Inra rétrocédés (à cheval sur 2 agglomérations) afin qu'il soit traité de manière cohérente avec les différentes communes concernées et dans le sens du développement d'une activité agricole biologique ?

Évidemment, l'ADEMUB demande que ses observations et ses propositions soient prises en compte pour la réalisation de cet aménagement de grande importance. À terme, l'ensemble de La Base doit ressembler beaucoup plus à un parc mi-urbain mi-rural, harmonieusement aménagé et très vert qu'à une zone industrielle du passé.

BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2021

Tarifs actuels de cotisation annuelle (cf PV de l'AG 2020) : Cotisation simple : 17 euros – cotisation couple : 25 euros – petit budget : 9 euros – soutien : à partir de 35 euros (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)

**ADEMUB - Président : Gilles LECATRE - Siège : 30 avenue Lucien Clause - 91220 Brétigny-sur-Orge
Trésorière : Muriel MAIZERET, 2 Cité Pasteur - 91220 Brétigny-sur-Orge**

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Courriel : **Tél :**

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2021. Ci-joint ma cotisation de Euros

(chèque à l'ordre de l'ADEMUB envoyé à Muriel MAIZERET, trésorière).

Pour toute information, consulter le site www.ademub.asso.fr ou téléphoner au 06 80 54 38 85 ou 01 60 84 19 10